

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box 3243 Telephone (251-1) 513822 Fax : (251-1) 519321
Email: ou-ews@telecom.net.et

**CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
VINGT-DEUXIEME REUNION
5 JANVIER 2005
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

PSC/PR/Comm.(XXII)

COMMUNIQUE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

COMMUNIQUE DE LA VINGT-DEUXIEME REUNION **DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa vingt-deuxième réunion, tenue le 5 janvier 2005, a adopté la décision qui suit sur la situation en Somalie :

Le Conseil,

1. **Se félicite** de la mise en place du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie et **prend note** de son engagement à s'installer le plus tôt possible en Somalie et **reconnait** la nécessité de créer les conditions nécessaires à un tel transfert ;
2. **Accepte**, en principe, le déploiement d'une Mission de soutien de la paix en Somalie, sur la base de ses décisions antérieures et des recommandations de la réunion des experts, tenue à Nairobi du 15 au 16 décembre 2004, pour soutenir les institutions fédérales de transition. A cet égard, le Conseil **se félicite** de l'offre du Gouvernement ougandais de contribuer des troupes à la Mission africaine qui sera déployée en Somalie. Le Conseil **demande** à la Commission de lui soumettre des recommandations sur le mandat, la taille, la structure et les tâches d'une telle mission, ainsi que sur les ressources financières nécessaires ;
3. **Approuve**, entre-temps, la mise en place d'une mission préparatoire de l'UA basée à Nairobi, qui assurera la liaison avec le Gouvernement fédéral de transition, l'IGAD et d'autres parties et initiera toutes les mesures nécessaires au déploiement, le plus tôt possible, d'une Mission de soutien de la paix de l'UA en Somalie ;
4. **Lance un appel** au Gouvernement fédéral de transition en Somalie pour qu'il prenne les dispositions appropriées et/ou toutes autres mesures législatives nécessaires, y compris sur le plan sécuritaire, en vue de faciliter le déploiement d'une Mission de soutien de la paix de l'Union africaine en Somalie ;
5. **Demande** aux Etats membres de l'UA d'accorder leur plein appui au Gouvernement fédéral de transition dans ses efforts visant à mettre en place une force de police et une armée somaliennes et à rendre effectives les institutions de transition ;
6. **Demande** aux Etats membres de l'UA, au Forum des partenaires de l'IGAD, à l'Union européenne, à la Ligue des Etats arabes, aux Nations unies et au reste de la communauté internationale, de fournir tout le soutien nécessaire

pour assurer la mise en œuvre effective du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi que de la reconstruction post-conflit en Somalie.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2005-01-05

Communique du Conseil de Paix et de Securite

African Union

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2897>

Downloaded from African Union Common Repository